Envoyé en préfecture le 06/11/2025
Reçu en préfecture le 06/11/2025
Publié le
ID : 027-200058246-20251104-D2025_11_4_60-DE

DEPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
CANTON DE BRETEUIL
COMMUNE DE BRETEUIL

2025/60 DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2025

DATE DE CONVOCATION :
28 octobre 2025
DATE D'AFFICHAGE :
28 octobre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 29
Présents : 18
Absents non représentés : 4
Absents représentés par pouvoirs : 7
Nombre de votants : 25

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle Le Lux de la commune déléguée de Breteuil sur Iton (Place Pillon de Buhorel) en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérard CHERON, Maire.

Secrétaire de séance : Mme BELLIARD Josette est élue secrétaire de séance.

Etaient présents, absents, excusés :

	NOMS	Présents	Absents/excusés
Maire	**CHERON Gérard**	X	
Maires Délégués et adjoints	**LOUVARD Denis**		Absent/excusé pouvoir à BLIN Gwénola
	NOEL Nathalie	X	
ADJOINTS	**AMIGON Claude**	X	
	PUREN Joëlle		Absente/excusée pouvoir à BRUNEAU Gérard
	BRUNEAU Gérard	X	
	BULARD Françoise	X	
	ROBERT Frédéric	X	
	BLIN Gwénola	X	
CONSEILLERS	**DUMEZ Elisabeth**	X	
	TOUTENELLE Jean-Michel	X	
	KROLIK Jean-Emile		Absent/excusé Pouvoir à TOUTENELLE Jean-Michel
	BATARD Michel	X	
	BELLIARD Josette	X	

	NOMS	Présents	Absents/excusés
CONSEILLERS	**LEBERTRE Nathalie**	X	
	ARSENDEAU Caroline	X	
	FLET Mickaël	X	
	DENIS Clément		Absent
	BOISSIERE Serge	X	
	CAMUS Gaëlle		Absente/excusée pouvoir à BELLIARD Josette
	BEQUIGNON Natacha		Absente/excusée pouvoir à NOEL Nathalie
	PAUMIER Adéline		Absente
	CLEMENT Audrey	x	
	NOEL Thibault		Absent
	DENIS Françoise		Absente/excusée pouvoir à GOURDEAU Camille
	BOUILLON André		Absent/excusé pouvoir à CHÂTEAUGIRON Gilles
	CHÂTEAUGIRON Gilles	X	
	GUSTAVE Grégory		Absent
	GOURDEAU Camille	X	

OBJET DE LA DELIBERATION : INSE- APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Mme NOEL Nathalie présente le rapport n° 5.

Monsieur le maire informe le Conseil municipal que l'Interco Normandie Sud Eure (Inse) dans sa séance du 24 septembre 2025 a procédé à l'approbation du rapport d'activité de l'Inse pour l'année 2024.

En application de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire de chaque commune membre de l'EPCI communique le rapport d'activité de l'EPCI au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus. Le président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport d'activité de l'INSE pour l'année 2024.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits :
Le Maire,

COMMUNE DE BRETEUIL EURE

Gérard CHERON

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DEPOT EN PREFECTURE
LE 06/11/2025
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
DU 06/11/2025
LE MAIRE

COMMUNE DE BRETEUIL EURE

Monsieur le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.